

Le Foyer Rémois crée le 1^{er} dispositif d'hébergement et de logements accompagnés sur le territoire Vitryat.

22 juin 2021, pose officielle de la première pierre de la Résidence Mixte construite par Le Foyer Rémois à Vitry-le-François et dont le Club de Prévention d'Épernay, assurera la gestion.

Afin d'obtenir une photographie du territoire, Le Foyer Rémois et le Club de Prévention d'Épernay ont confié, au Centre d'Intervention SocioTEchnique (CISTE) la mission de réaliser un diagnostic des besoins d'hébergement et de logement sur le territoire Vitryat. Pour se faire, CISTE a mené des entretiens avec les acteurs institutionnels comme associatifs du territoire : DDCSPP, DDT, conseil départemental, CSD, Ville de Vitry-Le-François, CCAS, Vitry Habitat, Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) et la mission locale. **Cette étude a mis en exergue le besoin de proposer une offre mixte s'adaptant aux besoins des personnes ainsi qu'aux demandes du territoire.**

En réponse à ce besoin, Le Foyer Rémois a imaginé un lieu adapté en collaboration avec le Club de Prévention d'Épernay. Située 23, rue Jouette, la résidence de 36 logements (28 T1, 4T1bis et 4 T2) développe différentes formules d'habitats intermédiaires pour des publics spécifiques.

La composition :

- une **structure de type pension de famille** et d'une **résidence accueil** répondant aux besoins de personnes dont le parcours est marqué par un isolement et une exclusion avérés.
- une **résidence offrant une solution d'habitat transitoire** mais cependant stable, ainsi qu'un soutien systématique contribuant à la consolidation de la situation sociale des bénéficiaires.
- des **solutions d'hébergement d'urgence** permettant d'accueillir sans condition toutes personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale. Dans ce cadre, un accompagnement social est proposé par l'équipe éducative afin d'ouvrir des droits, de répondre aux besoins primaires ou encore de santé.

Le bon fonctionnement de la cohabitation pourra être favorisé et soutenu par différents programmes d'animations propres au projet (débat, animations d'ateliers, stages étudiants ou encore des repas partagés). Les espaces partagés tels que la laverie ou l'espace de vie pourront favoriser les rencontres et les échanges. **Ainsi, au-delà d'un toit, c'est une véritable expérience de vie que les futurs habitants pourront trouver au sein de cette résidence.**

Ce projet a été présenté et approuvé par Le Maire, les représentants de l'Etat et les partenaires sociaux du territoire. Puis une convention locative a été signée entre les partenaires à la mairie pour la réalisation du projet. Ainsi, les travaux de construction ont pu débuter en mars 2021 pour une durée d'environ 18 mois.

INFORMATIONS CLÉS



Permis de construire
fin avril 2019



1ère pierre
22 juin 2021



Livraison prévue
Fin 2022



Coût de l'opération
2,8 millions d'€ HT